

Genre du véhicule : 00) Voiture de tourisme	Marque de fabrication : V W	Type : Type 2 (moteur: DJ / 82 kW) (ambulance)	Fiche d'homologation No : CH 0857 99
--	--------------------------------	--	---

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D-3180 Wolfsburg / RFA
Identification	sur la plaquette du constructeur "253-135" numéro du châssis "WV2...25....."
Plaquette du constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de porte
Numéro du châssis	à droite, à l'arrière sur la première traverse derrière la roue avant
Identification du moteur	"DG" devant le No du moteur, à l'arrière, à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)
Importateur	A M A G, Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	V W	Type	D J
Suspension	AV+AR = ressorts hélicoïdaux/amortisseurs	Construction	cyl. opposés	Temps	4 (injection)
Direction	à crémaillères, s.d. avec assistance hydraulique	Carburant	B	Position	arrière
Entraînement	toutes roues	Refroidissement	eau	Cylindres	4
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.int., avec assistance par dépression, limiteur sur les roues arrière	Alésage	94,0	Course	76,0
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	2109	CV-lmpôt	10,74
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur roues AR	Puissance en kW	82 DIN	à min-1	4800
Ralentisseur	-	Couple max. Nm	174	à min-1	2800
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau ou diff. de pression, lampe-témoin comb.	Déparasitage	B + 2		
		Silencieux	1 = 900 x Ø 150 mm "025 119 D"		

Carrosserie/Equipement	ambulance (S)	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	3+1 / 4+1	Poids à vide	810	815	1625 (*)
Ceintures sécurité avant	Ar4m(E) / B (E)	Répartition charge	290	200	490
Cale	-		1100	1015	2115
Antivol	verrou direction	Poids garantis	-	-	2510
Réservoir carburant	1/tôle d'acier, 67 litres	Pneus	185 R 14 C	185 R 14 C	(+)
Avertisseur	1/Mixo CH 2 013 ou d'autres modèles homologués	Pty/bar	6 / 3,75	6 / 3,75	
		Charge	1472	1472	
		pour Vmax	150	150 Speed-Index	"N" obligatoire
		Jantes	5 1/2 J x 14 acier DP 39		(+)

Nombre de places total	6 ou 7 av 2 ou 3	centre		ar	4
Dimensions	intérieur	extérieur			
Longueur		Empattement	2460		
Largeur		Essieu double av		ar	
Hauteur		Voie av	1585		
Porte à faux avant		Voie ar	1570		
Porte à faux arrière		Braquage Ø	g 10300	d 10100	
Garde au sol	à vide	en charge			
modèle avec toit surélevé	hauteur = 1965 - 2650 mm				
		Garantie poids remorquable avec/sans frein	mécanique 1800/600	automatique 1800/600	
		Garantie poids de l'ensemble	-	-	
		Poids remorquable testé	1500	1600	
		Charge garantie sur le toit	100	100	**
		Vitesse maximale selon le constructeur	145	141	km/h
		testée	_____ km/h à min-1	_____ moteur	_____ prise de force
		charge garantie sur l'attelage	50 kg		

Emissions du bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	
Boite de vitesses	i-e	dB/A		dB/A min-1			
m5	4,57	76,5		74,0 3600			
a3	3,72	76,0		77,0 3600			
F	G	H		J		R	
Des gaz d'échappement		Emissions en g/km			Ralenti		Numéro-ATGE
Boite de vitesses	i-e	CO	HC	NO	CO min-1	CH	
m5	4,57	-	-	-	2,50 850		
a3	3,72	-	-	-	2,50 850		
F	G	K	L	M	N	R	

Indications pour le permis de circulation		(Code)
Genre de véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	VW type 2	
Homologation No CH	0857 99	
Carrosserie	ambulance	
Places	total 6 ou 7	avant 2 ou 3
Poids à vide	1625	Carburant B
Charge utile	-	Cylindrée 2109
Poids total	2510	CV-impôt 10,74

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation :

- * Poids à vide : aménagement intérieur standard d'usine; à l'avant 2 ou 3 places, à l'arrière 2 strapontins, 1 chaise roulante, 1 civière, 1 civière pliable; modèle avec toit surélevé = + 50 kg;
- ** Charge garantie sur le toit: 100 kg, si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine;
- + Variante de pneus : 205/70 SR 14 AV = 1300 (2,4) AR = 1300 (2,4) Vmax 180 km/h;
Variante de jantes : 6 J x 14 DP 30 mm acier ou métal léger "VW/AUDI" voies AV = 1603 mm AR = 1589 mm;
- §) Equipement : lorsque le véhicule est équipé de jantes de 6", EP 30 mm, des bavettes sont erigées à l'avant et à l'arrière;
la lampe de la croix rouge à l'avant et le clignoteur à l'arrière sur le toit doivent être démontés.

Inscription dans le permis de circulation:

107 - feu bleu et avertisseur à deux tons alternés autorisés.

Lieu et date de l'homologation Nardo (I), 28.1.-1.2.85
Sta/PR

Remplace la fiche d'homologation

Service fédéral d'homologation